



ECF SPS

19 Rue Henri et Antoine Maurras 13016 MARSEILLE

Tél. : 04 91 64 27 27

Email : marseille@ecf-sps.fr

Plateau technique

ZI les Estroublans 57 Bd de l'Europe 13127 VITROLLES

Moyens humains et matériels

Moyens humains :

- 20 salariés, dont 14 formateurs/testeurs (expérience transport, logistique et sécurité), 6 salariés occupent des fonctions administratives et d'accompagnement.

Moyens matériels :

- Parc poids lourds : 7 porteurs de catégorie C, 3 ensembles de catégorie CE, 3 autocars de catégorie D,
- Parc CACES® : 6 chariots élévateurs, 2 nacelles, 4 engins de chantier, 1 grue auxiliaire,
- Parc de véhicules légers composé de voitures équipées de doubles commandes.

Matériels multimédias :

- 10 ordinateurs connectés mis à disposition des stagiaires et 10 ordinateurs à disposition des formateurs.
- 1 vidéoprojecteur par salle de formation.

Locaux et infrastructures

Salles :

- 2 bureaux réservés à l'entretien + un accueil au public.
- 12 salles de formation dont les surfaces sont comprises entre 20 et 35 m², dont les capacités d'accueil sont comprises entre 10 et 20 stagiaires, chacune pouvant être équipée en informatique, si besoin pour la nécessité du cours.

Aire(s) d'évolution :

- 2 aires d'évolution logistique dont une aire couverte.
- 1 aire d'évolution travaux publics.
- 6 pistes d'évolution poids lourds.

Accueil des stagiaires

- Parking gratuit à proximité du centre de Marseille. Parking gratuit sur le plateau technique de Vitrolles
- Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.
- Horaires de formation : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (horaires susceptibles d'être décalés pour la partie pratique de certaines formations transport en 6h à 13h ou 13h à 20h)
- 100 stagiaires peuvent être accueillis simultanément dans nos locaux chaque jour.
- Le centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Hébergement et Restauration

Hébergement :

Possibilité d'hébergement à proximité, à l'hôtel BB Avenue André Roussin 13016 Marseille à 5 minutes en voiture du centre de formation (10 minutes à pied).

Restauration :

Possibilités de restauration autour du centre et du plateau technique (restaurants, boulangerie, centre commercial à proximité du centre de formation).

Pause :

Le centre de formation est équipé d'un distributeur de boissons chaudes, de boissons froides et de collations diverses.

Accessibilité

Moyens d'accès :

- Le centre de formation et le plateau techniques sont accessibles en voiture, moto, vélo
- Le centre de Marseille est desservi par bus arrêt Avenue André Roussin à 2 minutes à pied
- Le plateau technique de Vitrolles est accessible par l'autoroute A7. La ZI des Estroublans est accessible par bus à partir de Vitrolles

Agréments et certifications :

Notre centre de formation est :

- Certifié ISO 9001 version 2015 "applicable aux OF" N°2017/77354.9 (Certification collective)
- Certifié QUALIOP
- Certifié ECF Services sur les Recommandations R482 cat A B1 C1 C2 C3 D F G - R485 cat 1 2 - R486 cat A B C - R489 cat 1A 1B 2B 3 4 5 6 7 - R490 M/T-sous le n°ICSCACO128 (national)



- Agréé par la Préfecture des Bouches du Rhône pour les Permis BE / B96 / C / CE / D sous le N° E 20 013 0009 0
- Agréé par le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour l'organisation de sessions d'examen conduisant aux Titres professionnels : de Conducteur de transport Routier sur Porteur, de Conducteur du Transport en Commun sur Route, de Conducteur du Transport Routier sur Tous Véhicules, de Conducteur sur VUL, de Cariste d'Entrepôt, de Préparateur de Commandes en Entrepôt, d'Agent Magasinier, de Technicien en Logistique d'Entreposage, d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, de Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises .
- Agréé par le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour dispenser la Formation Professionnelle Initiale et continue des conducteurs de transport routier de marchandises et conducteurs de transport en commun sur route : « FIMO/FCO » marchandises et voyageurs
- Habilité par le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour dispenser la formation Attestation de Capacité
- Agréé Centre d'examen DT DICT (AIPR)
- Habilité Sauveteur Secouriste du Travail par la CARSAT Sud-Est